

Paris, le 7 avril 2020

## **Crise sanitaire : l'Association des Petites Villes de France écrit au Premier Ministre**

Dans un courrier adressé au Premier Ministre, Christophe Bouillon, Député de Seine-Maritime et Président de l'APVF, et Pierre Jarlier, Maire de Saint-Flour et Président délégué de l'APVF, ont souhaité faire remonter au Gouvernement les interrogations des élus de petites villes à propos de la crise sanitaire actuelle et les inquiétudes des maires sur l'impact économique de cette dernière.

Les maires, notamment dans les petites villes, sont en première ligne pour gérer la crise sanitaire. Ils doivent assurer la continuité des services publics essentiels (collecte des ordures ménagères, état-civil, garde d'enfants pour les personnels soignants ...), protéger au mieux les agents municipaux et organiser le travail à distance, organiser la solidarité vis-à-vis des plus fragiles, mais également informer leurs administrés et répondre aux nombreuses questions des habitants.

Dans ce courrier, Christophe Bouillon et Pierre Jarlier soulignent que les équipements visant à assurer la sécurité sanitaire des agents (blouses, masques, gel hydroalcoolique ...) manquent encore cruellement dans certaines communes et insistent sur la nécessité d'une collaboration étroite entre les services de l'Etat et les collectivités pour équiper le plus rapidement possible ces personnels.

La question de la tenue ou de la suppression des marchés alimentaires a suscité des interrogations dans de nombreuses communes. L'Association des Petites Villes de France demande au Gouvernement d'harmoniser la doctrine des services de l'Etat et de publier des critères objectifs afin que la règle soit la même pour tous et que les décisions individuelles soient mieux acceptées.

Les Maires anticipent également l'impact économique de cette catastrophe sanitaire. Nombre de petites villes et de petites intercommunalités sont sollicitées pour pouvoir aider leurs entreprises sans en avoir réellement les moyens juridiques et surtout financiers.

Les mesures de confinement affectent fortement les finances locales. En effet, les services publics sont fermés (crèches, restauration scolaire, centres de loisirs) mais les communes continuent à rémunérer le personnel. Les communes touristiques ou thermales seront encore plus impactées avec la perte des recettes liées au stationnement, à la taxe de séjour et aux droits de mutation.

### **Association des petites villes de France**

« Porter la voix des maires des petites villes »

L'Association des petites villes de France fédère depuis 1990 les petites villes de 2.500 à 25.000 habitants, pour promouvoir leur rôle spécifique dans l'aménagement du territoire. Elle compte aujourd'hui près de 1200 adhérents, présents dans tous les départements de France métropolitaine et d'outre-mer.



C'est pourquoi, l'APVF demande au Gouvernement de tout faire pour préserver et renforcer la capacité financière des collectivités territoriales afin qu'elles soient le plus rapidement possible en situation d'aider partout à la reprise d'activité des entreprises et de soutenir efficacement l'investissement local. L'APVF sera notamment très attentive aux modalités de répartition du fonds de solidarité mis en œuvre par le Gouvernement qui devra être impérativement réparti en fonction de la diversité des situations du tissu économique local et de la fragilité des territoires.

Enfin, les mesures annoncées ces derniers mois dans le cadre de l'agenda rural ou du plan « Petites villes de demain » ne doivent, pour l'APVF, pas être abandonnées ou retardées, mais doivent au contraire s'inscrire dans le cadre d'un plan de relance associant tous les territoires.

[Télécharger le courrier de Christophe Bouillon et de Pierre Jarlier](#)

**Contacts Presse**

**André ROBERT**, Délégué général - 06 80 84 27 53 - [arobert@apvf.asso.fr](mailto:arobert@apvf.asso.fr)  
**Clément CUNIN**, Relations avec la presse - 07 69 63 96 96 [ccunin@apvf.asso.fr](mailto:ccunin@apvf.asso.fr)